



MONTFERRAND

SOMMAIRE

- p. 2 / 4 - Bilan 2018 & budget 2019
- p. 5 - Réunions du Conseil Municipal
- p. 6 / 9 - Vie du village
- p. 10 / 11 - Ecole de l'Auta
- p. 12 / 14 - Associations
- p. 15 - Images du village
- p. 16 - Actualités

64

EDITO DU MAIRE

Avec ce nouveau numéro de notre bulletin municipal, vous aurez les informations relatives à nos finances : le bilan de l'exercice écoulé et le budget de 2019. Pour votre information, nous n'avons pas modifié les taux d'impositions des taxes locales.

La mise aux normes de la mairie est un gros dossier sur lequel nous avons perdu un peu de temps. Vous en découvrirez les raisons dans les pages qui suivent.

Nous allons poursuivre les aménagements des points d'apport volontaire des déchets, progressivement.

Le cheminement entre l'école et le tennis a bénéficié d'un revêtement idéal pour nos tout-petits et nos plus grands élèves, mais également pour tous les usagers de ce secteur.

Avec le retour du beau temps, et les premiers bons résultats de nos « footeuses » nationales, notre scepticisme va se diluer dans l'attente des vacances d'été. Je les souhaite, à tout un chacun, très belles, et bienvenu à tous les vacanciers qui vont séjourner dans nos gîtes, au camping.

Bel été à tous.

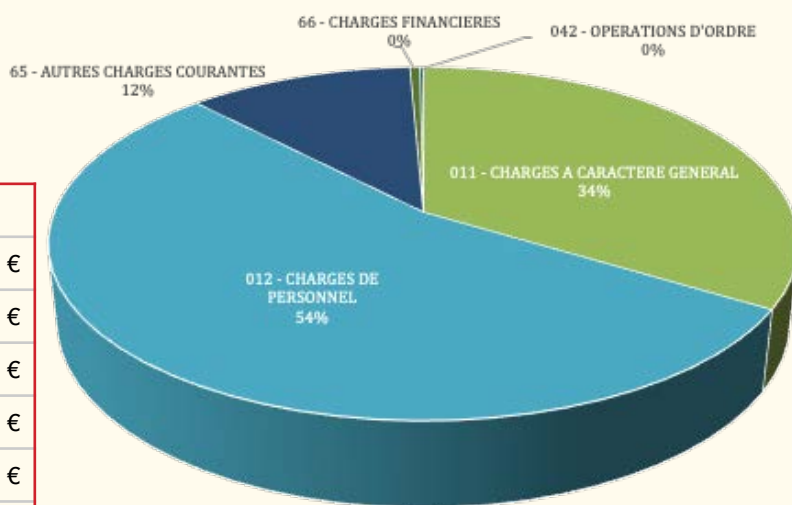
Christophe Pradel.

Compte administratif (bilan) de l'exercice 2018

Budget principal

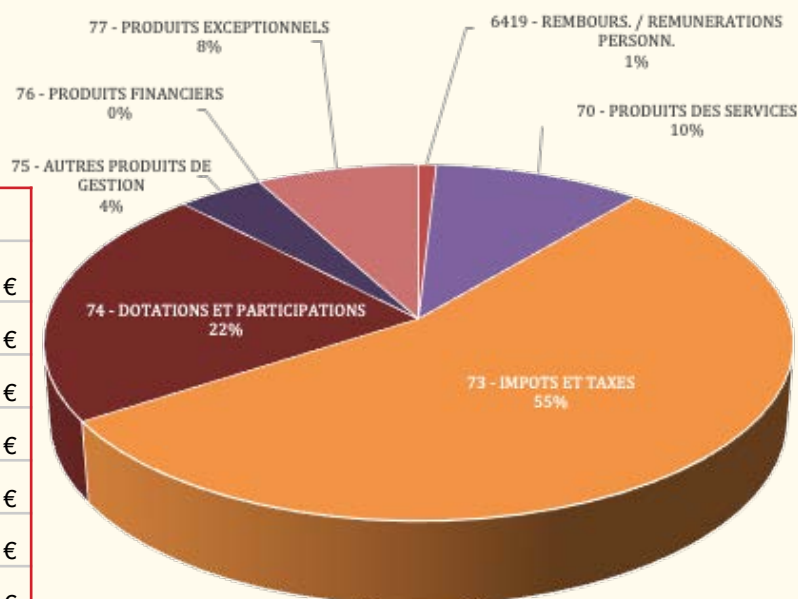
Le compte administratif (bilan) 2018 a été voté, en séance de conseil municipal, le 26 mars 2019.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	126 597,65 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	203 657,48 €
65 - AUTRES CHARGES COURANTES	43 322,73 €
66 - CHARGES FINANCIERES	1 928,03 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE	675,00 €
TOTAL	376 180,89 €



Dépenses de fonctionnement 2018

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
6419 - REMBOURS. /REMUNERATIONS PERSONNELS	4 438,43 €
70 - PRODUITS DES SERVICES	51 935,31 €
73 - IMPOTS ET TAXES	277 698,81 €
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	111 466,03 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION	21 432,00 €
76 - PRODUITS FINANCIERS	2,62 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	40 485,44 €
TOTAL	507 458,64 €



Recettes de fonctionnement 2018



Compte administratif (bilan) de l'exercice 2018 Budget principal

En section d'investissement, de nombreux projets ont été réalisés.

Dépenses d'Investissement	
Opérations non affectées	
21316 - Monument aux morts	432,66
21318 - autres bâtiments publics	9 665,77
2151 - réseaux de voirie	8 550,00
21538 - autres réseaux	4 260,54
2158 - Autres installations, matériel,..	5 709,02
2183 - Matériel bureau et informatique	3 988,73
Op. 1010 - mairie	11 514,90
Op. 1011 - éclairage Bonis	720,00
Op. 1013 - voirie 2017	22 475,40
Op. 1014 - Points apport volontaire	21 850,54
Op. 1012 - Toit église	3 038,09
Rembours. Capital prêts	7 333,32
Cautionnements	415,00
Déficit antérieur	165 407,06
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	265 361,03

Recettes d'investissement	
Subventions équipement département	24 013,00
FCTVA (fonds compensation TVA)	23 837,43
Taxe aménagement	9 017,21
Excédent fonctionnement capitalisé (1068)	170 610,06
Cautionnements	415,00
Opérations ordre (amortissements)	675,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	228 567,70

Dans la rubrique « autres bâtiments publics », sont répertoriés le bungalow de la salle des fêtes, la climatisation des salles de classe, les chenaux du presbytère, la dalle de la cabane de l'école. La ligne « autres réseaux » concerne l'installation d'un nouveau candélabre au bas du chemin du Saoulou.

Les subventions d'équipement du département ont été reçues (en partie) pour le cheminement du tennis, la voirie 2017, la mairie (1^{er} acompte), la voirie 2014 (solde).

Hormis le « toit église », aucune opération n'a été soldée en 2018.



Budget 2019

**Le budget (document de prévision des dépenses et des recettes) pour l'exercice 2019
a été voté le 16 avril 2019**

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
011 – Charges à caractère général	299269,00 €	6419 - Rembours./rémunérations person	5 000,00 €
012 - Charges de personnel	290 000,00 €	70 - Produits des services	57 500,00 €
65 - Autres charges gestion courante	107 000,00 €	73 - Impôts et taxes	272 759,00 €
66 - Charges financières	1 658,00 €	74 - Dotations et participations	111 293,00 €
042 - Opérations d'ordre	675,00 €	75 - Autres produits de gestion	25 800,00 €
022 - Dépenses imprévues	0,00 €	76 - Produits financiers	
023 - virement à la section d'investiss.	190 705,00 €	77 - Produits exceptionnels	40 000,00 €
		002 - Résultat antérieur reporté	376 955,00 €
TOTAL :	889 307,00 €	TOTAL :	889 307,00 €

En investissement, compte tenu du volume des restes à réaliser de l'exercice antérieur relativement important, les nouveaux projets ont volontairement été réduits.

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Restes à réaliser sur exercice antérieur		Restes à réaliser sur exercice antérieur	
Document urbanisme	6 586,00	Subvention Etat	65 100,00
Réseaux de voirie	16 450,00	Subvention Région	21 000,00
Réhabilitation mairie	198 485,10	Subvention Département (voirie)	9 343,00
Eclairage public Bonis	10 280,00	Subvention Département (mairie)	48 781,00
Points collecte déchets	28 149,46	Autres établissement public	4 377,00
Cheminement école / tennis	18 000,00		
Propositions nouvelles		Propositions nouvelles	
Autres bâtiments publics	20 000,00	Subvention région	7 000,00
Réseaux de voirie	80 000,00	FCTVA	13 800,00
Autres réseaux	5 000,00	Taxe aménagement	8 000,00
Autres installations, matériel, outillage	7 000,00	Excédents fonctionnement capitalis	188 607,00
Matériel bureau, informatique	12 000,00	Dépôts et cautionnements	500,00
Réhabilitation mairie	30 000,00	Virement de la section d'exploitati	190 705,00
Toit et façades mairie	30 000,00	Opérations d'ordre	675,00
Défense incendie	20 000,00		
Emprunts	7 334,00		
Dépôts et cautionnements	500,00		
Dépenses imprévues	6 500,00		
Solde d'exécution reporté	59 258,00		
TOTAL	560 542,00	TOTAL	560 542,00

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 janvier 2019

- Modification plan aménagement mairie : ascenseur remplacé par un monte personnes.
- Talus des Pagès renforcé par pose d'une bâche végétalisée.
- Point d'apport volontaire pour les déchets du tennis est maintenu ; l'ensemble des points à proximité seront aménagés.
- Constat des défaillances pour l'éclairage public ; un nouveau prestataire sera choisi.
- Détermination de l'indemnité de fonction de la responsable de l'agence du Trésor public.
- Analyse de la prestation de l'agence technique départementale pour la défense incendie.
- Décision de créer un cahier de propositions déposé en mairie dans le cadre de la consultation citoyenne nationale.

Séance du 21 février 2019

- Demande de subvention au Conseil Départemental pour les travaux à la charge de la mairie suite aux inondations.
- Décision de compléter les heures d'employés municipaux pour l'entretien à hauteur de 200 heures annuelles. A ce titre un nouvel agent sera mis à disposition par la CCCLA.
- Décision de limiter l'abattage des platanes de Naurouze uniquement aux 4 arbres morts (chancre coloré).
- Compte rendu de la réunion d'expertise suite aux inondations aux Pagès.
- Choix des dénominations des nouveaux chemins intégrés au domaine public. Chemin de Saporte vers Fount des Faourès désigné « Traverse du Récantou d'Enjanrous ». Chemin à la fin de l'impasse chemin d'En Bonis désigné « Impasse du Bosquet ».
- Echange de parcelles entre famille Raynaud et mairie pour permettre à terme de boucler des chemins de randonnées.

Séance du 26 mars 2019

- Approbation du compte administratif du budget principal de l'exercice 2018.
- Approbation du compte administratif budget lotissement exercice 2018.
- Projets 2019 : programme de voirie ; schéma défense protection incendie ; acquisition de foncier.
- Points sur avancement des travaux mairie. Constat suite aux démolitions : des travaux supplémentaires sont imposés pour renforcer escalier de secours, plafond et mur de la cave.
- Participation à l'opération « Mon canal propre » en coopération avec Labastide d'Anjou.

Séance du 16 avril 2019

- Vote budget principal 2019 et budget de lotissement 2019. Le financement des opérations d'investissement concerne : réaménagement de la mairie pour mise aux normes ; solde éclairage En Bonis ; solde cheminement école / tennis ; défense incendie ; toit et façade mairie.
- Décision de maintien du taux des impositions locales (taxe habitation, taxe foncière sur bâti, taxe foncière sur non bâti).
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : augmentation de 6€ par habitant. Compte tenu des modifications des consignes de tri et des espérances de diminution de coût à terme, cette augmentation ne sera pas supportée par les habitants mais prise intégralement en charge par le budget municipal.
- Décision d'attribution des subventions aux associations.
- Internet avec le très haut débit. Montferrand bénéficiera de cette technologie à partir de 2021.

Séance du 9 mai 2019

- Présentation des évolutions constructives pour le réaménagement de la mairie.
- Plan local d'urbanisme (PLU) : analyse du règlement écrit.
- Projet d'établissement industriel à proximité ancienne école : projet rejeté compte tenu de la vocation résidentielle de cette zone.
- Le lieu-dit « Le Rivalet » est classé zone artisanale dans le PLU. Etude d'un projet d'aménagement.

VIE DU VILLAGE



Ordures ménagères

Depuis le 1^{er} juillet 2018, nous avons modifié le mode de collecte des ordures ménagères en vous demandant des efforts : limiter les points d'apport volontaires. Globalement, les résultats sont concluants et l'objectif de réduction du tonnage des sacs noirs se concrétise dans les chiffres.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, 18 communes sur les 53 que compte le SMICTOM pratiquent le nouveau mode de collecte. Sur les 4 premiers mois de l'année, 200 tonnes de sacs noirs ont été récoltés en moins par rapport à 2018. Soit une économie de 40 000 € sur le budget du SMICTOM, ce qui représente un euro par habitant.

D'ici fin 2020 toutes les communes du SMICTOM appliqueront les nouvelles règles que nous avons expérimentées. Il y a urgence. En 2019 pour équilibrer le budget du SMICTOM, il a été voté une augmentation de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Pour récompenser vos efforts et votre investissement, nous avons absorbé cette augmentation sur le budget communal pour un montant de 2 236€. Le taux de TEOM reste donc inchangé.

L'objectif ambitieux de la diminution de la TEOM est à notre portée, il dépend de nous tous et de notre civisme. Quant à moi, vous pouvez compter sur mon investissement au sein du SMICTOM pour atteindre ce résultat.

Christophe PRADEL

Eclairage Public

En Bonis, si la fourniture et mise en œuvre des candélabres solaires se sont déroulées dans un délai plutôt raisonnable, l'installation et surtout les démarches pour obtenir le raccordement au réseau d'ENEDIS, ont été particulièrement pénibles et longues. On aurait souhaité une organisation plus opérationnelle.

Il aura fallu presque deux ans pour qu'enfin, depuis avril, les lanternes du hameau d'En Bonis diffusent !!!



La sécurisation de « las Clottes »

Réseau basse tension entre le Carla et le Passage à Niveau

Après de multiples péripéties « administratives » avec ENEDIS, les exigences des services de l'architecte des Bâtiments de France, les délais de livraison du transformateur, les travaux de sécurisation de « las Clottes » ont, après trois ans d'instruction, bien fini par être entrepris...et presque terminés. Le raccordement au réseau n'est plus qu'une affaire de semaines. L'enlèvement des fils et supports au milieu des champs se fera après la sortie de la récolte. Monsieur Imart, résident de la maison du passage à niveau, va enfin connaître la stabilité de son réseau électrique, même par grand vent !



Secrétariat de mairie

Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

Contact : 04 68 60 10 55 ou sur le 09 60 54 83 94 ou par mail :

montferrand.mairie@orange.fr



VIE DU VILLAGE

Un enjeu capital pour les communes rurales - Internet très haut débit.

Le Président du Conseil Départemental, André VIOLA & Régis BANQUET, Président du SYADEN, sont bien conscients de l'enjeu du THD dans nos campagnes. Ils ont conjointement réuni les Maires et leurs représentants pour faire le point sur l'avancement du développement du T.H.D (très haut débit) dans le département. Cette réunion a eu lieu le 9 avril à Villeneuve la Comptal.

Petit rappel. Les collectivités locales du département sont, depuis longtemps, tellement convaincues qu'il faut aboutir vite dans ce domaine du THD, qu'elles ont investi pour engager sans délai les travaux, bien que cela ne soit pas directement de leur compétence. Coût estimatif de l'opération : 140 millions d'€uros.

Désormais l'Etat impose la dématérialisation de nos démarches administratives !! Mais aujourd'hui il n'a apporté **aucune subvention ou contribution** sur nos installations ! Quant à la région il faut que plus de 25% des travaux soient réalisés pour qu'elle commence à verser les premières subventions.... Elle a du retard mais cela ne devrait pas tarder !!

La technologie. Comme cela a déjà été évoqué dans les précédents bulletins, trois « techniques » sont mises en œuvre pour que les Audois puissent disposer du THD. Le président du SYADEN précise même qu'au niveau de la région Occitanie, l'Aude devrait être le premier département à disposer du haut débit pour toute la population ! Un vrai challenge !

Les techniques :

- la fibre optique

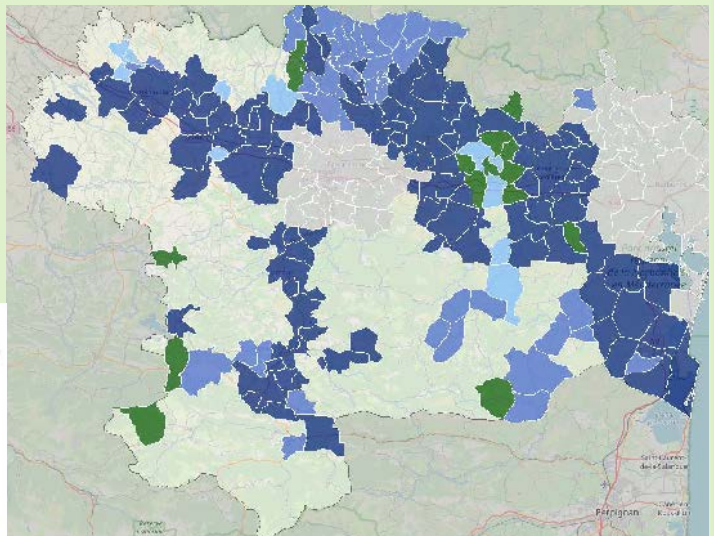


- NRA ZO (Nœud de Raccordement d'Abonnés Zone d'Ombre) Une abréviation très « claire » pour les spécialistes. En deux mots c'est une solution technique « filaire » permettant de rendre éligible nos lignes téléphoniques. Plus simplement, une armoire de raccordement (comme celle que nous avons au carrefour du RD 6113 et chemin de l'écluse), est alimentée par la fibre optique. L'opérateur installe alors un « sous-répartiteur » permettant de desservir le THD sur les « lignes cuivres » qui aboutissent à notre prise téléphonique.

Enfin la L.T.E. ! (Long Terme Evolution) 4G. C'est de la liaison « radio » qui correspond à une *norme réseau*. Norme qui n'est pas figée mais au contraire qui est appelée à se modifier et se bonifier au fil du temps. C'est la technique qui sera appliquée pour servir Montferrand comme nous l'avons annoncé dans le bulletin de décembre 2018.

C'est long mais ça avance !!

Pour d'avantage de détails rejoindre le site du SYADEN (THD) et ou emeraudethd.fr, le partenaire désigné pour commercialiser les « prises ».



Pour les amateurs de promenades, balades ou randonnées c'est un grand plaisir (et une surprise) que d'emprunter ces quelques chemins et sentiers du village impeccablement entretenus tout au long de l'année.

Celui qui œuvre dans l'ombre au fil des saisons, c'est notre sympathique concitoyen Jean-Paul Bernier.

VIE DU VILLAGE



Travaux d'aménagement de la Mairie.

C'est à l'issue du délai légal d'intervention, imposé par les travaux de désamiantage qu'a été entrepris, début février, la première phase de génie civil proprement dite. Cette première partie de travaux concerne, la démolition des plinthes, faux plafond, cloisons et autres éléments de constructions secondaires.

La mise en apparence des plafonds originels, les anomalies de verticalité des murs de la « cave », les contraintes imposées pour la construction du radier du monte personne, comme des assises de l'escalier de secours nous ont conduit à engager des investigations complémentaires.

Une campagne géotechnique a été lancée mi-mars. Les résultats de cette étude mettent en évidence une portance très médiocre des sols sur lesquels doivent être « repris » la charge du plancher de la salle du conseil et des mariages, le radier du monte personne. C'est aussi mauvais pour les fondations de l'escalier de secours.

Les solutions techniques du marché initial ne sont, en partie, pas adaptables à ces « qualités » de sol. Pour respecter les exigences qu'imposent les résultats géotechniques tout en se conformant aux normes et directives techniques en vigueur, nous sommes conduits à mettre en œuvre une série de micropieux dont la hauteur moyenne sera de l'ordre de dix mètres. En outre, la vétusté du plancher de l'ancienne cuisine sera intégralement repris par un plancher ourdi. Les autres planchers des



pièces de l'étage seront quant à eux tous renforcés.

L'optimisation des procédures et des méthodes, l'évaluation et négociations des surcoûts, la validation des notes de calcul, sont aujourd'hui finalisées.

Les travaux d'aménagement ont réellement repris. L'entreprise ECB a débarqué le 6 juin...un vrai symbole.

En espérant pouvoir se dispenser d'autres mauvaises « surprises », nous vous donnons rendez vous dans le bulletin de décembre pour vous rapporter les différents épisodes d'avancement du chantier.



LE DEVELOPPEMENT ENTREPRENARIAL CONTINUE

Salon de toilettage

« Pil'Poil » voici le nom évocateur du salon de toilettage canin que Floriane Pousson a ouvert à Montferrand : bain/démêlage (shampooing adapté pour chaque chien + brushing), coupe du poil (tonte, coupe aux ciseaux, technique de l'épilation), soins (protection antiparasitaire, massage), préparation des chiens pour les concours et les expositions canines.

07 66 89 03 30 ou consulter sa page Facebook « pil'poil ».

Un coach pour vous accompagner

Vanessa Rouquet est énergéticienne et propose des séances énergétiques pour apporter un bien être à toutes les personnes qui souhaitent combattre leur stress, des peurs ou des émotions. Méthode « Access Consciousness », accompagnement pour un développement personnel en séances individuelles ou en ateliers collectifs.

06 12 73 66 04 ou www.access-bien-etre.com

Une assistante maternelle

On peut déjà préparer la prochaine rentrée puisque, dès le mois d'août, Lucie Billiato propose ses services d'assistante maternelle agréée pour des enfants jusqu'à 12 ans. Elle peut accueillir en simultané 3 enfants dans un cadre aménagé et validé par une puéricultrice du service de protection maternelle et infantile.

Les loulous de Lulu : 06 06 50 63 23 ou sur sa page Facebook « les loulous de Lulu » ou lesloulousdelulu@outlook.fr



VIE DU VILLAGE

Minoterie de Naurouze : une page se tourne, une nouvelle est à écrire.

La production industrielle de farine, développée depuis 1670 grâce à la force hydraulique de la Rigole est abandonnée en 1986 face aux mutations profondes du commerce de la céréale désormais mondialisé et suite au décès du minotier.

Après des années d'abandon, Andrew et Annie Spark ont fait l'acquisition du Domaine de la Minoterie de Naurouze en avril 1997, pour le reconverter en gîte et tables hôtes. Après 20 ans de saisons d'accueil, 1500 nuitées, l'hébergement des 800 cyclistes et 400 marcheurs par saison et près de 10 000 visiteurs par an sur l'ensemble du site du Seuil de Naurouze, le couple aspire à une nouvelle tranche de vie.

Une partie du domaine est désormais en vente.

<https://minoteriedenaouze.blogspot.com>



MERVERSIBLE en résidence à la Minoterie de Naurouze

Le site héberge depuis plus d'un an la Compagnie théâtrale, [Merversible](#), avec un Projet Artistique et Culturel de Territoire, soutenu par la DRAC Occitanie. Les bases ont été posées pour la renaissance d'un ensemble répertorié au Patrimoine Industriel de l'Aude (Inventaire DRAC Montpellier 1998).

Du 6 au 8 Juin dernier s'est joué à Naurouze une « Exploration nocturne de chantier de fouilles », interprétation artistico-farfelu de l'histoire des fouilles archéologiques du site de Peyre Clouque. Sous ce titre énigmatique s'est caché un événement comme la compagnie de spectacle vivant Merversible a l'habitude d'en faire. Après avoir présenté « Péniche by night » et « Radio Canal » en 2018, Merversible, continue son projet d'immersion dans le territoire Lauragais, en posant un regard original et artistique sur les problématiques historiques et socio-culturelles autour du seuil de Naurouze. www.merversible.com



Canal propre

Samedi 27 Avril sur l'initiative des deux mairies de Montferrand et de Lasbastide d'Anjou, une trentaine de bénévoles se sont mobilisés pour ramasser les déchets et autres détritus abandonnés sauvagement sur le bord du Canal du Midi. Un volume conséquent a été rapporté à la déchetterie. Merci à tous les participants et n'oublions pas que le site du canal est notre patrimoine mondial de l'Unesco : que ce site reste propre est de la responsabilité de tous !



Site internet de la commune

Le site internet de la commune est en ligne !

C'est un espace où vous trouverez de nombreuses informations pratiques ou d'actualités sur la commune. Il est ouvert aux associations qui voudraient parler de leurs activités et de leur agendas.

<https://montferrand-seuil-de-naouze.fr>



ECOLE

DE L'AUTA



Visite guidée avec l'association Patrimoine et Culture

Nos enseignants ont à cœur d'apporter à leurs élèves des éléments concrets en lien avec le programme enseigné. Maîtresse Pascale a illustré la période historique en faisant visiter à la classe des Pastels (CE2, CM1 et CM2) les éléments patrimoniaux de Montferrand et donc, en replaçant la chronologie historique avec l'histoire de Montferrand.

A cet effet, elle a fait appel à l'association Patrimoine et Culture qui est intervenue à deux reprises pour présenter les monuments historiques du village.

La première visite a eu lieu le jeudi 9 mai 2019. Deux membres de l'association sont venus en classe présenter l'épopée aéronautique du début du 20ème siècle et notamment le phare de la ligne aéropostale qui guidait les pilotes de 1927 à 1939 (dont les noms de certains sont restés célèbres - Mermoz, Saint Exupéry, Guillaumet ...) pour transporter le courrier jusqu'à Dakar et Buenos Aires. Ces pilotes ont volé dans des avions mono moteur au dessus de Montferrand.

Un petit film et un panneau explicatif ont subjugué nos écoliers qui ont bien compris et enregistré le fonctionnement du phare et son mode d'éclairage, le parcours de vol et les difficultés du début de l'aviation.



La seconde visite, le jeudi 23 mai 2019, s'est déroulée sur le site archéologique de Peyre Clouque. Sur place, les écoliers ont vu les vestiges des thermes gallo romains et de la basilique paléo chrétienne. Ils ont donc été transportés au premier millénaire de notre ère pour découvrir les modes de vie de cette époque dans cette ancienne agglomération dénommée "Elusio".

Ces deux visites ont été très appréciées et c'est ainsi que nos écoliers, futurs collégiens, pourront expliquer à leurs nouveaux camarades ce qu'ils ont vu à Montferrand et situer concrètement ce patrimoine dans le temps.

Un grand MERCI à tous les bénévoles, représentants d'associations et parents d'élèves, qui donnent de leur temps à l'école pour transmettre un savoir et des valeurs à nos petits écoliers, citoyens de demain.



Sortie de fin d'année au Parc Australien à Carcassonne

Le mardi 4 juin avait lieu la traditionnelle sortie de fin d'année. Les 4 classes de l'école se sont rendues au Parc Australien à Carcassonne, parc animalier et de loisirs, où petits et grands ont pu découvrir kangourous, autruches et autres volatiles. Et c'est parés de costumes colorés, qu'ils ont pu s'initier au Didgeridoo, instrument de musique traditionnel chez les aborigènes du nord de l'Australie.



Bilan de l'année

L'année scolaire touche à sa fin, les grandes vacances approchent, et déjà on prépare la prochaine rentrée. Ainsi, afin de se familiariser avec leur futur établissement, nos CM2 ont pu visiter le collège des Fontanilles le 13 juin dernier, tandis que les plus petits feront leur pré-rentrée tout début juillet à l'école de l'Auta.

Cette année notre école comptait 91 élèves. Ils seront 84 à la rentrée prochaine. Cette baisse des effectifs est principalement due aux nombreux départs (13 CM2) vers le collège. Et la tendance risque de se confirmer quand les 27 écoliers nés en 2010 et 2011 entreront à leur tour dans le secondaire en 2021 et 2022. Souhaitons d'ici là l'arrivée de nombreux enfants sur la commune afin de maintenir les 4 classes à l'école.

En attendant, nous remercions l'équipe enseignante et l'ensemble du personnel communal pour leur investissement, et souhaitons à toutes et à tous d'excellentes vacances !



ECOLE DE L'AUTA

Spectacle de fin d'année

Le vendredi 14 juin, les élèves de maternelle et enfants volontaires des TAP nous ont offert un magnifique spectacle tout en couleur, nous faisant oublier une météo quelque peu maussade le temps d'une soirée.

C'est à bord d'un vieil avion de l'aéropostale qu'ils nous ont fait voyager, après s'être débarrassés de leur maitresse madame Règle-cahier !

Vol au dessus du canal du midi et des côtes méditerranéennes, traversée du détroit de Gibraltar, première escale au Maroc ...



danse orientale

Traversée de l'océan Atlantique, vents tourbillonnants, bourrasques, tempêtes ...



valse à mille temps de Jacques Brel

Le continent américain est atteint du côté de Buenos Aires en Argentine ...



tango argentin

Petite révision du mono moteur. En attendant, une pause de blagues à toto s'impose ...

Puis arrivée de l'avion sur la plage de Saint Louis du Sénégal ...



danse africaine pour attraper l'énergie du soleil

Puis les enfants ont été heureux de retrouver leurs parents pour clôturer le spectacle ...



bal à Bamako

Un grand merci à Nadine Marret, Christelle Bastié, Nathalie Proth pour la mise en scène, l'orchestration et la réalisation des décors et costumes, à Annie Courthieu pour ses talents de couturière, aux parents d'élèves qui ont fourni des tissus, aidé aux répétitions et à l'habillage des enfants, et à Damien Algans pour l'installation du décor. Un grand bravo aux enfants, acteurs d'un soir.

ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS



Les Anciens Combattants

Président : Guillaume CAROL

Contact : 04 68 60 12 53

Une année riche en commémorations

C'est toujours en coopération avec les parents d'élèves et les écoliers que l'association des anciens combattants a commémoré la victoire du 8 mai 1945 marquant la fin de la seconde guerre mondiale.

La population respectueuse a écouté le message officiel, la sonnerie aux morts, la Marseillaise et le chant des partisans. Le président de l'association a précisé, à l'attention des générations actuelles, que cette victoire a permis que la paix existe en Europe. Il a souhaité associer à ce souvenir les victimes et combattants des autres guerres. A l'issue de cette cérémonie, l'association a offert un apéritif très sympathique et les parents d'élèves ont proposé des gâteaux à la vente pour financer diverses animations à l'école.

La Cassole Montferrandaise

Président : Robert ROGER

Contact : 06 83 27 76 97

Toujours un ambassadeur du village.

Construire un char différent chaque année pour le présenter à la fête du cassoulet c'est le travail d'une année entière.

Les photos sont suffisamment éloquentes pour remercier tous les participants sans oublier les écoliers qui y contribuent également. Mais déjà un petit jeu : deviner comment sera le char ?

Du 21 au 25 août prochain, c'est la 20ème fête du cassoulet. Pour cet anniversaire, l'équipe de la Cassole a choisi de représenter notre village en exposant tout le patrimoine de Montferrand. Une visite s'impose pour encourager ces bénévoles. Pour info, il est également prévu un spectacle sons et lumières à proximité du Canal du Midi.



Comité des Fêtes

Président: Fernand PEREZ

Contact: 06 50 59 10 02

Des animations au coeur du village

La fête du village se prépare et cette année encore, le comité des fêtes a présenté un bon programme. Nous souhaitons une forte participation ; ce sera un signe d'encouragement pour cette équipe de bénévoles qui ont œuvré de longs mois pour choisir et organiser les bonnes animations.

Et déjà une nouveauté est en préparation : réservez la date du dimanche 13 octobre 2019 pour assister et/ou participer à la journée récréative dite « inter - hameaux ». Il s'agira de jouer entre nous dans le style « inter-villes » ; chacun peut s'inscrire seul ou en équipe, de toutes façons il n'y a pas d'enjeu c'est pour jouer. Repas sur place et pétanque et belote etc...



Association des amis du tennis de Montferrand : 2ATM

Président : Jérôme Cabané

Contact tel : 07 86 88 90 32 ou 06 75 02 82 17
resa.2atm@gmail.com

Du sport pour se faire plaisir.

La belle saison commence et se prête à la pratique du tennis ou basket .

Le 15 juin dernier , lors de la kermesse de l'Ecole , une première animation a eu lieu et la visite de nombreux enfants ont contribué à la réussite de cette journée .

Cette année encore des animations seront proposées : initiation, tournoi , cours le mercredi après-midi à partir de septembre.

Le bureau 2ATM vous invite à vous abonner ou se réabonner pour cette nouvelle année 2019 au tarifs individuel et familial inchangés.



ASSOCIATIONS

Patrimoine et Culture

Président : Régis QUINTA

Contact : 06 37 20 35 85

Faire connaître la richesse du patrimoine de Montferrand

Au cours de ce premier semestre 2019, l'association Patrimoine et Culture a tenu son assemblée générale en invitant un conférencier sur le thème du Canal du Midi. Ce fut l'occasion d'un enrichissement culturel autour des nombreux détails qui ont été exposés avec des photos et des vidéos à l'appui.

Les membres de l'association ont édité un nouveau dépliant pour communiquer sur l'ensemble du patrimoine de Montferrand.

Ce prospectus est disponible sur le site internet de la mairie à la rubrique « tourisme ».

N'hésitez pas à solliciter cette association pour faire le tour des sites patrimoniaux avec une visite guidée.



Loisirs Montferrandais

Présidente: Isabelle TORT

Contact: 06 15 14 87 53

Adhérer et participer, c'est pour tout public

Une association active pour les loisirs des Montferrandais voici ce qu'a prouvé, tout au long de cette saison qui s'achève, le dynamisme de cette association. Pour les jeunes comme pour les adultes, pour ceux qui souhaitent une activité physique comme pour ceux qui préfèrent une activité calme, beaucoup d'animations sont à disposition à Montferrand. Danse street jazz, gymnastique, rock, échecs et yoga c'est la palette proposée qui a satisfait un nombreux public.

Déjà la fin de la saison 18/19 et il faut préparer la suivante, alors SVP que chacun se manifeste pour signaler aux organisateurs bénévoles quels sont les souhaits de reprise pour la saison suivante.



ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

Fête de l'été

Vendredi 26 juin 2019
21h00 - Concours de belote



Tout les participants repartiront avec 1 lot

Samedi 29 juin 2019
19h00

Pique nique nocturne
Possibilité de restauration sur place
Formule à GECO (Américain - Frites)

22h30
Soirée dansante avec



Samedi 29 juin 2019
Lâcher de truite

Carole la sœur de M. Gabriel Gorge - propriétaire du Cigale
Rassemblement et inscription à M. Roger Rovers
06 85 27 78 97
3€ Adultes - 4€ Enfants de 12 ans



14h30
Concours de pêche local en 3 parties
10€ partie gagnée

Dimanche 30 juin 2019
11h45 Dépôt de gerbe

12h15 Apéritif offert par la Mairie
Animé par la BANDA
"Les baladins"



Dimanche 30 juin 2019
13h00

Repas Créole
Menu

Salade composée
Rougail Saucisse
Riz
Fromage
Gâteau à l'ananas



15 € Adultes - 8 € Enfants de 6 à 12 ans
Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans

N'oubliez pas vos couverts
à réserver à l'inscription auprès de la mairie
au 06 65 52 37 16 avant le 25/06/2019



IMAGES

DU VILLAGE



ACTUALITES DU VILLAGE

AGENDA

- Du 28 au 30 juin 2019 : fête locale
- 14/15 septembre : journées du patrimoine
- 22 septembre : sortie vélos APC
- 13 octobre 2019 : Inter-Hameaux, journée récréative.
- 10 novembre : Telethon à Montferrand
- 24 novembre : AG La CASSOLE

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MONTFERRANDAIS

- Jean David LEGROS, Anne-Laure GALAT, Jules – chemin de la Fount dès Faourès
- Georges et Gisèle MALET - chemin des Coustous
- Florian GODIOT - 620, Chemin de la Fount d'Alzouno
- Erick CROMMELYNCK - 200 E, chemin de l'Ecluse
- Patrice et Becky BERJOAN, Mélissa et Lisa - 9, chemin du Saoulou
- Nathalie GARCIA, Adrien et Laura - Voie d'Aquitaine
- Eric GULBIERZ - 2, chemin du Moulin
- Wenceslas FRANCOIS, Jade et Lilou - Rue de la Barbacane
- Davis FOX et Cécilia DA ROCHA - La Rigole.

ETAT CIVIL

♦ Naissances :

- Aitor CELAYETA, le 14 mars 2019 à Carcassonne - Chemin de la Fount dès Faourès
- Elijah LE GUEDART, le 10 avril 2019 à Toulouse - « Manicourt »

♦ Transcription de décès :

- Madeleine BRETEL veuve DIDDEN, le 4 janvier à Montferrand - 1, route de la Belle Etoile
- Antoine CANDILLE le 1^{er} mai à Carcassonne - « En Rivals »
- Roger Pradel, le 10 juin 2019 à Montferrand - « Ferrabouc ».